



FIÈRES ET FIERS D'ÊTRE SYNDICALISTES UNE FTQ D' ACTIONS ET DE SOLUTIONS



DANS LE CADRE DE SON 28^e CONGRÈS, QUI SE TIENDRA À QUÉBEC DU 26 AU 30 NOVEMBRE PROCHAINS, LA FTQ S'EST DONNÉ L'OBJECTIF DE RAMENER L'EMPLOI AU CENTRE DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES. POUR MIEUX CERNER CET ENJEU, DES ENQUÊTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES AUPRÈS DES SECTIONS LOCALES ET DES ENTREVUES ONT ÉTÉ FAITES AVEC DES CONSEILLERS DES SYNDICATS AFFILIÉS POUR PRÉPARER LE DOCUMENT DE TRAVAIL DONT LES THÈMES SERONT DÉBATTUS EN COMMISSIONS. *LE MONDE OUVRIER* EN PUBLIE ICI UN AVANT-GOÛT.

L'emploi, au cœur de nos luttes

Pourquoi cette préoccupation pour l'emploi aujourd'hui alors que tout semble aller pour le mieux sur ce front? L'image véhiculée par les médias de masse et par nombre de politiciens est claire : le taux de chômage est à son plus bas niveau en trois décennies; des emplois se perdent, mais d'autres se créent, notamment grâce à la mondialisation du commerce dont le Québec tire profit.

Pourtant, il se perd beaucoup d'emplois, surtout dans le secteur forestier et manufacturier. Il est vrai qu'il s'en crée encore plus, surtout dans le secteur des services. Mais sont-ils d'aussi bonne qualité? Aurait-on pu prévenir les pertes d'emplois? Et que fait-on des travailleurs et des travailleuses qui ont perdu le leur? Peut-on mieux les soutenir pendant la période d'incertitudes et d'angoisses qu'ils traversent?

SUITE EN PAGE 2

SOMMAIRE

4

LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA FTQ



SERGE CROTEAU

5

MÉTIER : SERRURIER EN BÂTIMENT



MARTINE DOYON

6

DES APPUIS AUX GRÉVISTES DE HAVRE-SAINT-PIERRE



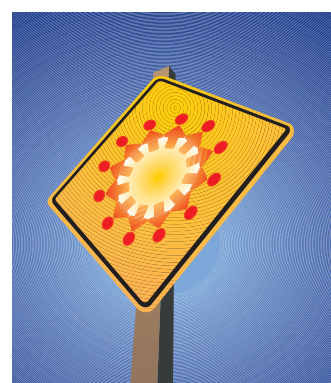
ANDRÉ THÉRIAULT

7

UN GESTE CONCRET POUR L'INTÉGRATION DE PERSONNES IMMIGRANTES

9

À LA SOURCE QU'EST-CE QUE L'ASSIGNATION TEMPORAIRE?



12

CONVERGENCE ET CONCENTRATION DE LA PRESSE UNE MENACE POUR LA DÉMOCRATIE



ALEXANDRE BOULIERCE

APPEL À TOUS

À la défense de notre système de santé

NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ FAIT FACE À DES DIFFICULTÉS : INACCESSIBILITÉ À UN MÉDECIN DE FAMILLE, LONGUEUR ET LOURDEUR DES LISTES D'ATTENTE, URGENCES BONDÉES, MULTIPLICATION DES INFECTIONS, ETC.

C'est dans ce contexte que la FTQ entreprend une campagne de sensibilisation auprès de ses syndicats affiliés et sera de toutes les tribunes afin de proposer des solutions concrètes aux problèmes actuels.

Le temps presse

Il faut agir et il n'y a pas trente-six solutions. Soit le gouvernement laisse dériver notre système de soins dans la voie de la privatisation, soit il entreprend une réforme en profondeur de l'organisation des soins et services afin de répondre aux attentes et aux besoins de la population.

La voie de la dérive

Jusqu'ici, le gouvernement Charest et son ministre de la Santé, Philippe Couillard, ont opté pour la première

voie. Laissant croire à la population du Québec que le système public n'en pouvait plus, ils ont ouvert la porte à l'assurance privée et aux cliniques privées parallèles. Craintive de ne plus être capable de se faire soigner ou d'avoir à attendre des mois et des mois, la population est ainsi tentée de prendre le train en marche. Dans le milieu de la finance et des assurances, plusieurs sont en pleine euphorie et jubilent, l'eau à la bouche.

Pourtant, l'affaire est piégée

L'histoire de nos ancêtres, de nos parents et de nos grands-parents a déjà montré que l'assurance privée excluait des millions de personnes en raison de coûts prohibitifs, de conditions de santé préexistantes (il faut être en bonne santé pour pouvoir s'assurer!) et de discrimination fondée sur l'âge (à 65 ans, attention, les portes se referment!).

Personne ne voudrait retourner en arrière mais pourtant, c'est vers cela que le train actuel des choses nous amène.

En moyenne, au Québec, le coût de nos régimes complémentaires d'assurance privée prévus dans nos conventions collectives a augmenté de 10 % en moyenne au cours des dix dernières années, comparativement à 4,3 % pour les dépenses de santé du gouvernement du Québec.

Tant et si bien que la plupart des employeurs tentent aujourd'hui de diminuer le coût des régimes collectifs, en diminuant ou en faisant disparaître certaines couvertures, en diminuant graduellement le financement à l'égard des conjoints et enfants à charge, en abolissant les bénéfices au-delà d'un certain âge, etc.

SUITE EN PAGE 10



MARC MONGEAU

28^e CONGRÈS DE LA FTQ DU

DÉCLARATIONS DE POLITIQUE

Environnement et développement durable

Devenu incontournable, le volet développement durable s'impose dans toutes les grandes discussions publiques au Québec. La question du réchauffement climatique et celle de la réduction des gaz à effet de serre sont omniprésentes, et plusieurs peuvent déjà en appréhender les contrecoups sur nos emplois.

L'adoption de la Loi sur le développement durable en 2005 et la prochaine Stratégie gouvernementale de développement durable qui encadrera les interventions de l'État dans l'ensemble des activités des ministères et organismes publics, nous invitent à peaufiner nos interventions.

La FTQ a déjà adopté en 1989 une déclaration de politique sur l'environnement, puis une seconde sur le développement durable en 1991 qui ont assis nos prises de position depuis. La multiplicité des interventions auxquelles la FTQ est invitée à faire connaître son point de vue et la médiatisation de plusieurs situations conflictuelles lors de l'annonce de grands projets, font en sorte qu'il est temps de reprendre le débat entre nous.



La FTQ souligne les 30 ans de la loi 101

La loi 101, sentinelle de la langue française, a célébré son 30^e anniversaire cette année. Elle fait maintenant partie de ce que nous sommes comme peuple.

Trente ans après son adoption, le moment est venu pour la FTQ de réaffirmer son engagement profond pour la francisation des milieux de travail et pour donner un nouvel élan à l'esprit de la Charte de la langue française, communément appelée loi 101. Dans le cadre de son 28^e Congrès, la FTQ présentera aux personnes déléguées par leur section locale une déclaration de politique et un document de réflexion.

La déclaration de politique est un document à la fois politique et historique qui appelle à une remobilisation populaire et réclame un meilleur soutien de l'État. Quant au document de réflexion qui s'intitule *Un pays, une langue, un avenir*, il dresse un portrait historique de l'application de la loi, abordant, notamment, des aspects tels le travail et l'affichage.

FIÈRES ET FIERES D'ÊTRE SYNDICALISTES UNE FTQ D' ACTIONS ET DE SOLUTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Alors que plusieurs secteurs sont en crise, que des restructurations se succèdent, les gouvernements ont laissé bien des questions sans réponses satisfaisantes.

Une inquiétante dérive idéologique

De la Révolution tranquille à nos jours, la société québécoise a bâti un patrimoine enviable dans presque tous les domaines : démocratie, culture, justice sociale, santé, éducation, travail, économie et plus encore. De cet incroyable chantier collectif nous, syndicalistes, pouvons être fiers. Fierté méritée, de ceux et celles qui ont participé positivement

à l'apparition d'une société plus égalitaire et plus juste, à la mise sur pied des services publics, à la création d'une foule d'institutions aujourd'hui indispensables et à l'adoption de lois progressistes au bénéfice de tous et de toutes.

Au cours des années quatre-vingt, nos gouvernements ont décidé d'appliquer les préceptes néolibéraux en limitant les interventions de l'État au strict minimum pour laisser faire le marché. Au coeur de cette idéologie, on trouve une attaque en règle contre tout ce qui est syndical. Cette logique se traduit aussi par une course effrénée aux profits et par des attaques aux conditions de travail et aux salaires.

Des licenciements collectifs obéissent aussi à une logique boursière et non plus à des impératifs de production. Les exigences de flexibilité obligent des travailleurs et des travailleuses à accepter des horaires qui rendent leur vie de plus en plus complexe.

Nos choix : emploi, croissance et équité

Ce 28^e Congrès propose de continuer le fil de notre réflexion sur le Québec que nous voulons en abordant le thème de l'emploi dans trois de ses facettes : la création des emplois, la perte des emplois et la qualité des emplois.

► Pour une politique industrielle créatrice d'emplois

Développer une économie créatrice d'emplois n'est plus dans les priorités gouvernementales. La FTQ a, dans le passé, déjà esquissé les contours d'une politique industrielle. Aujourd'hui, la centrale renouvelle son analyse pour tenir compte de l'environnement économique mondialisé et changeant, mais surtout pour réaffirmer à nouveau le rôle du secteur manufacturier comme moteur du progrès économique et social.

► Pour un meilleur soutien des travailleurs et des travailleuses

Les restructurations se succèdent d'un secteur à l'autre et pourtant rien n'est fait pour les anticiper, pour mieux

passer au travers. Nous voulons de meilleurs outils pour faire face à cette incertitude permanente. Nous voulons aussi de meilleurs soutiens lorsque les mises à pied ont malheureusement lieu.

► Pour renouveler notre réflexion sur la qualité des emplois

Le monde du travail évolue à grande vitesse et les conditions dans lesquelles nous travaillons s'en trouvent transformées au point où la qualité des emplois devient problématique. Nos membres réclament aussi que l'on tienne compte de l'ensemble de leurs besoins de qualité de vie au travail et hors travail. Il y a là de nouveaux enjeux pour l'action syndicale dans les milieux de travail.

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Henri Massé

Secrétaire général
René Roy

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000
Télécopie : 514 383-8001

Courriel : ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
Robert Bellerose, Jean-Pierre Le Clerc (SCFP); Dino Lemay (CRFTQ Outaouais); CRFTQ-LL; Stéphane Lacroix (Teamsters); Monique Audet, Louis Cauchy, Lise Côté,

Jean Dussault, Isabelle Coulombe, Robert Demers, Johanne Deschamps, Pierre Laliberté, Jean Laverdière, Lola Le Brasseur, Sylvie Lépine, FTQ.

Graphisme Anne Brissette

Photos Clément Allard, Alexandre Boulerice, Serge Croteau, Didier Debusschere, Martine Doyon, Isabelle Gareau, André Lajoie, Jean Laverdière, Rocket Lavoie, Laurent Lévesque, André Périard, Jacques Pharand, Anne-Marie Plante, Even Rondeau, Gilles Samson, André Thériault, Karl Tremblay; CRFTQ Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec, SCFP, Teamsters.

Illustrations Anne Brissette, Marc Mongeau

Abonnement et changement d'adresse
jmartin@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel.

Tirage
57 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Abonnement et changement d'adresse
jmartin@ftq.qc.ca

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		
Prénom		
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	poste	Résidence ()
Courriel	Nombre d'exemplaires	

Des résolutions, des tonnes de résolutions!

Les personnes déléguées au prochain Congrès de la FTQ auront plus de 120 résolutions à étudier durant cette semaine à Québec.

De quoi est-il question?

- ▼ De l'augmentation de la cotisation à la FTQ;
- ▼ De la pertinence de tenir un colloque sur les questions environnementales ou sur l'éducation ou sur la conciliation travail-famille;
- ▼ Des raisons qui nous pousseraient à contester la tenue d'un scrutin secret obligatoire lors de la syndicalisation d'un groupe;
- ▼ Des arguments pour modifier ou abolir les mutuelles de prévention en santé-sécurité au travail;
- ▼ De divers autres sujets, de la lutte contre la privatisation des services de santé en passant par la création d'un conseil québécois sur l'aluminium.

Des débats plus passionnants les uns que les autres! Les congressistes pourront se prononcer sur ces questions à chaque journée du Congrès sauf le mardi après-midi qui sera consacré à l'étude du document d'appui.

Deux rendez-vous importants en condition féminine durant le Congrès

Activité en condition féminine

Le Comité de la condition féminine fera porter son activité de type « 5 à 7 » sur divers sujets liés au thème du congrès.

QUAND ? Le lundi 26 novembre, de 17 h à 19 h

OÙ ? Salle 205 ABC, Centre des congrès de Québec

Bienvenue à toutes et à tous!

Caucus des femmes déléguées

Cette activité réunit les femmes déléguées au Congrès pour combler les trois postes de vice-présidentes représentant l'ensemble des femmes au Bureau de la FTQ, ainsi que le poste de substitut. Ces femmes doivent provenir de trois syndicats différents et être soutenues par leur syndi-

cat. La personne substitut doit provenir d'un syndicat différent de celui des trois futures vice-présidentes.

QUAND ? Le mercredi 28 novembre, de 16 h à 18 h

OÙ ? Salle 206 AB, Centre des congrès de Québec

CAUCUS DU COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES GAIS ET LESBIENNES DE LA FTQ De l'égalité juridique à l'égalité sociale

Le comité pour la défense des droits des gais et lesbiennes de la FTQ accueillera, lors de son caucus au prochain Congrès de la FTQ, Laurent M^cCutcheon, président de Gai-écoute et de la Fondation Émergence.

Laurent M^cCutcheon était porte-parole de la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres) lors des travaux du

comité mixte sur l'homophobie, piloté par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Il fera un rappel historique de l'origine et du mandat du comité et présentera les grandes lignes et recommandations de son rapport, intitulé: «*De l'égalité juridique à l'égalité sociale, vers une politique nationale de lutte contre l'homophobie*».

Les personnes qui désireraient assister à cette rencontre doivent s'inscrire au stand de la FTQ, Foyer 200.

QUAND ? Le mercredi 28 novembre à midi

OÙ ? Salle 301 B

Des confrères syndicalistes en visite au Congrès de la FTQ

À CHACUN DE SES CONGRÈS, LA FTQ INVITE DES CONFRÈRES ET CONSOEURS SYNDICALISTES QUI VIENNENT NOUS ENTRETENIR DES ENJEUX DE L'HEURE QUI SE POSENT AU MOUVEMENT SYNDICAL. LA FTQ REÇOIT ENTRE AUTRES CETTE ANNÉE DES DIRIGEANTS DES ÉTATS-UNIS ET DU CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA (CTC).

Léo Gérard

Léo Gérard est président international du Syndicat des Métallos depuis 2001. Il a commencé à travailler comme mineur à l'âge de 18 ans chez Inco à Sudbury. Il est ensuite devenu conseiller au Syndicat des Métallos en 1977, puis directeur du district ontarien du syndicat en 1986 et directeur canadien en 1991.

Il profitera de son passage au Congrès pour nous parler de la situation du mouvement syndical aux États-Unis et des défis de l'heure concernant, notamment, les questions de santé et de développement durable.

Ken Georgetti

Ken Georgetti a été élu président du Congrès du travail du Canada (CTC) lors de la 22^e assemblée du CTC, tenue à Toronto en mai 1999. Il devenait, à 46 ans, le président le plus jeune de l'histoire du CTC et inaugurerait une nouvelle génération de leadership syndical canadien. Il a été réélu à deux reprises depuis.

Préconisant « un militantisme intelligent » axé sur le recours à des stratégies et des tactiques pour atteindre les objectifs du mouvement syndical, il partagera avec les congressistes de la FTQ les difficultés, les bons coups, et les défis du mouvement syndical au Canada.

Plusieurs autres invités d'ici, de la France, de la Chine, d'Afrique et d'Amérique latine seront parmi nous pour participer au Congrès et partager leurs expériences.

Une invitation pour les nouveaux membres délégués

Les personnes déléguées qui en sont à leur premier congrès de la FTQ sont cordialement invitées à une rencontre qui aura lieu à l'ajournement du midi le **lundi 26 novembre**. Cette rencontre sera l'occasion de leur faire connaître les règles de procédure et ainsi leur permettre de mieux s'y retrouver et de participer à ce congrès de façon active.

Quand : Lundi le 26 novembre à l'ajournement du midi

Où : Salle 204 B

Conférence sur les dépendances

Le comité FTQ sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances présentera une conférence le jeudi midi du Congrès, à la salle 206 AB. Ce sera l'occasion de prendre connaissance des multiples formes de dépendances qui composent notre vie et des façons pour mieux garder l'équilibre et gérer nos émotions. La conférence sera donnée par Diane Borgia, criminologue et psychothérapeute. Celle-ci a fondé les centres de prévention et de traitement des codépendances (CAFAT).

Pour inscription, rendez-vous au stand de la FTQ. Les places sont limitées. Des boîtes à lunch sont prévues et payables lors de l'inscription.

Le guide de sensibilisation de la FTQ sur les droits des gais et lesbiennes mis à jour

Le comité a profité de la tenue du Congrès pour remettre à jour son guide d'information et de sensibilisation. Des résumés des récentes lois sur l'union civile et le mariage entre personnes de même sexe ont notamment été ajoutés. Ce guide est un outil de référence pour les sections locales afin de mieux défendre les travailleuses et travailleurs homosexuels et leur permettre de vivre dans un environnement favorable à l'exercice de leurs droits.



Un appel à la solidarité pour les victimes des inondations en Gaspésie

En septembre dernier, le président de la FTQ, Henri Massé, en compagnie de représentants de la Croix-Rouge, du Mouvement Desjardins et de la compagnie Cartier énergie éolienne, ont lancé un appel aux travailleurs et au monde des affaires afin de soutenir les sinistrés des inondations de Rivière-au-Renard et Corte-

Real en Gaspésie. Les 8 et 9 août dernier, des trombes d'eau sont tombées dans la région provoquant le débordement de la rivière et inondant ces deux villages. En plus de détruire plusieurs maisons, l'inondation a fait deux victimes et causé pour plusieurs dizaines de millions de dollars de dégâts. La Croix-Rouge et leurs parte-

naires ont déjà amassé plus de 1 000 600 dollars, l'objectif de la campagne est de 2,4 millions de dollars.

Au moment de mettre sous presse, la FTQ avait amassé la somme de 30 000\$. Pour plus d'information ou pour faire des dons, contactez la Croix-Rouge au 514 362-2930 ou le 1 800-363-7305.

Le mouvement syndical et les achats responsables

Au fil des ans, plusieurs syndicats ont adopté des pratiques de consommation responsable, notamment pour l'achat de vêtements de travail de conception locale et syndicale et pour l'achat de café équitable. On entend maintenant parler de politiques d'achat responsable (PAR). Mais pourquoi adopter une PAR dans le monde syndical?

Les PAR offrent une alternative intéressante parce qu'elles encadrent globalement et concrètement les pratiques d'achat de nos organisations. Améliorer les conditions de travail de nos collègues ailleurs sur la planète, trop souvent victimes de conditions bafouant les droits les plus fondamentaux, représente une démarche importante pour eux, comme pour nous. En y améliorant les conditions de travail, nous contribuons à améliorer leurs conditions de vie, mais aussi à conserver nos emplois

et nos propres conditions de travail qui subissent une pression à la baisse dans une économie «mondialisée».

Des exemples bien de chez nous...

Dans les syndicats, il est possible d'adopter une PAR pour encadrer ses pratiques d'achats de biens et de services. Ainsi, le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) s'est doté d'une politique d'achat responsable en ce qui a trait aux articles promotionnels du syndicat.

Un syndicat peut également négocier l'adoption d'une PAR pour encadrer les pratiques d'achats de l'entreprise ou de l'organisation où ses membres évoluent. Pensons notamment à certaines sections locales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) qui travaillent à l'adoption d'une PAR à la Ville de Montréal comme à Québec. Chez Bombardier, un

comité intersyndical a été mis sur pied afin de faire pression sur l'entreprise multinationale pour qu'elle adopte une PAR pour ses propres usines et pour celles de ses fournisseurs et sous-traitants. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), un comité de travail, en étroite collaboration avec le comité intersyndical de la CSDM, fait pression sur la Commission scolaire afin d'incorporer dans sa politique d'approvisionnement déjà existante les principes d'une PAR.

Mentionnons que le Centre de solidarité ouvrière (CISO) et la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM) ont récemment lancé une campagne nationale pour favoriser l'adoption de PAR dans toutes les organisations québécoises, publiques ou privées.

Dans le prochain numéro, nous traiterons de la démarche d'adoption d'une PAR par un syndicat.

Les TUAC déterminés à syndiquer les travailleurs migrants

Le syndicat des TUAC, section locale 501, a décidé d'en appeler en Cour supérieure du Québec de la décision de la Commission des relations du travail (CRT) qui a rejeté deux des trois demandes d'accréditation des travailleurs agricoles migrants.

En septembre dernier, la CRT a rejeté les demandes d'accréditation de la Ferme Hotte et Van Winden et de la Légumière Y.C. Inc. Pour les TUAC, section locale 501, cette décision est inacceptable car elle brime les travailleurs de leur droit d'association et de négociation collective. Dans leur requête, les TUAC contestent la constitutionnalité d'une disposition du Code du travail qui empêche l'accréditation des travailleurs dans tous les secteurs des fermes maraîchères.

Par contre, les TUAC ont eu gain de cause chez Hydroserre Mirabel, la demande d'accréditation ayant été acceptée.

La section locale 1999 des Teamsters accueille 4 500 nouveaux membres

À la suite de deux ans de discussions, la Fraternité internationale des Teamsters donnait, le 1^{er} août dernier, son autorisation pour la fusion des sections locales 69 et 1999 des Teamsters (FTQ). Avec cette fusion, la section locale 1999 compte désormais près de 20 000 membres, devenant la

deuxième plus grosse section locale des Teamsters en Amérique du Nord.

Les 4 500 nouveaux membres qui se joignent à la section locale 1999 proviennent de l'industrie du transport terrestre et des petits colis.

«Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à ces

4 500 membres. Je suis très enthousiaste à l'idée de diriger la deuxième plus grosse section locale des Teamsters. C'est non seulement un privilège, mais également tout un défi», se réjouit Serge Bérubé, président de la section locale 1999.

Bienvenue à toutes et tous!

Record de participation

UNE QUARANTAINE DE JEUNES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES PROVENANT DE SYNDICATS AFFILIÉS À LA FTQ ONT PARTICIPÉ EN SEPTEMBRE DERNIER AU CAMP DE FORMATION DE LA FTQ.

Le camp de formation de cette année s'est déroulé dans la région de Saint-Michel-des-Saints. Les participants et participantes provenaient de divers secteurs. Ils sont infirmiers, secrétaires, techniciens en documentation, de laboratoire ou encore croupiers, travailleurs des postes, travaillent chez Bombardier, Pratt et Whitney et Hydro-Québec. Ce sont également des travailleurs et travailleuses dans les résidences de réadaptation ou CHSLD, dans les centres d'appel et à l'Institut Pinel. Ils sont employés de soutien ou travailleurs du meuble, ou encore étudiants auxiliaires employés de recherche ou d'enseignement dans une université.

Le comité des jeunes de la FTQ se réunit une fois par année pour échanger sur leur milieu de travail et participer à des ateliers. Cela permet d'acquérir de nouvelles connaissances dans une ambiance conviviale et fraternelle.

Cette année, les jeunes militants syndicaux ont eu l'occasion d'échanger lors d'ateliers portant sur les relations avec les médias, le recrutement, le travail atypique, le dossier de la santé, etc.



SERGE CROTEAU

PROJET J'AI MA COUR À CŒUR

Les salariés de la FTQ et du Fonds de solidarité posent un geste pour les enfants du quartier

LA FTQ, LE FONDS DE SOLIDARITÉ ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES DEUX ÉDIFICES DE MONTRÉAL ONT ÉTÉ MIS À CONTRIBUTION AFIN DE POSER UN GESTE CONCRET POUR LES ENFANTS DU QUARTIER VILLERAY.

Une campagne de financement pour la revitalisation de la cour de l'école Saint-Gérard, située à deux pas des bureaux de la FTQ et du Fonds de solidarité, a permis d'amasser la somme de 40 000 \$.

Les travaux commenceront au cours des prochains mois par la revitalisation des espaces verts: plantation d'arbres et mise en place d'un sentier et d'un emplacement pour une classe verte. Les plus gros travaux devraient se poursuivre au printemps et à l'été 2008. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) sont également impliqués dans ce projet.

Merci à toutes et à tous de votre grande générosité.



JACQUES PHARAND

Jean Martin, conseiller spécial au Fonds de solidarité, Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ, Henri Massé, président de la FTQ, Guy Trépanier, président du syndicat du Fonds-UES-800, Gilles Paquette, conseiller à la FTQ, Johanne Lévesque, directrice de l'école Saint-Gérard, René Roy, secrétaire général de la FTQ et Chantal Laperrière, présidente du comité de parents de l'école.

Un métier aux accents historiques...

LA PREMIÈRE IMAGE QUI NOUS VIENT EN TÊTE QUAND ON ENTEND PARLER POUR LA PREMIÈRE FOIS DU MÉTIER DE SERRURIER EN BÂTIMENT EST CELLE D'ARTISANS TRAVAILLANT, À LA MAIN, DES CLÉS EN FER FORGÉ POUR DES PORTES ET CLÔTURES D'ANCIENS CHÂTEAUX.

Pourtant, les quelque 900 serruriers en bâtiment au Québec sont plutôt des spécialistes qui travaillent à l'installation des métaux ornementaux sur des chantiers de construction extérieurs. Ils sont rarement plus de trois à la fois sur un chantier, mais absolument indispensables à la réalisation de nombreux projets tels des stations de métro, stationnements, commerces, aéroports, hôpitaux, écoles, pétrolières, papetières, etc. Certains d'entre eux travaillent également en usine à la fabrication de ces métaux.

L'origine de ce métier remonte en effet à l'époque des artisans européens qui travaillaient le fer forgé. C'est vers le début des années 1970 que ceux qu'on appe-

lait les artisans des métaux ouvrés dans le secteur de la construction seront renommés serruriers en bâtiment, en l'honneur de leurs ancêtres de métier.

Merci à l'Union des serruriers en bâtiment du Québec (USBQ), section locale 192, pour avoir rendu cette entrevue possible.

Martin Bertrand et Martin Leduc, tous deux serruriers en bâtiment sur le chantier du stationnement de l'Hôpital général de Montréal. Respectivement serrurier en bâtiment en charge de l'ornemental et apprenti (anciennement soudeur), ils installent les garde-corps sur les 12 étages du stationnement. Ce chantier, qui aura duré près d'un an, devrait se terminer en décembre prochain.



Représentant syndical et directeur de la section locale 192, Conrad Cyr travaille comme serrurier en bâtiment depuis 1979. On le voit ici posant fièrement sous le plafond en acier inoxydable qu'il a installé à la station de métro Henri-Bourrassa. Cinq serruriers en bâtiment ont travaillé durant près de deux ans sur ce chantier afin d'installer tout l'ornement de cette station de métro, de ce plafond, en passant par les portes coupe-feu, les cadrages publicitaires, les bancs, les poubelles, les rampes d'escalier, etc.



Les marquises de la nouvelle station de métro Montmorency, à Laval. Quinze serruriers en bâtiment ont travaillé plus de deux ans sur le chantier pour réaliser ce gigantesque projet.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT!

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Un Noël blanc, le goût de l'aventure ou ...

Mario Pino est originaire de la République du Honduras. Il habite le Québec depuis décembre 1989. Mais qu'est-ce qui a bien pu amener Mario à venir s'établir au Québec?

« Mon beau-père était déjà installé à Montréal. Ma belle-mère voulait aller rejoindre son mari, mais ne voulait pas s'éloigner de sa fille unique, ma femme. Parce que je ne voulais pas séparer ma femme de ses parents, j'ai décidé de venir au Québec. Le premier travail que j'ai trouvé a été

en tant que ménageur pour l'entreprise Distinction. Je dois vous dire que Distinction embauche plus de 1 800 personnes, en très grande partie d'origine immigrante. Ses activités sont concentrées à Montréal. »

D'« hésitant » à militant

« C'est à cause d'un grief si, aujourd'hui, je suis président de ma section locale. Un jour, je me suis rendu au bureau du syndicat pour déposer un grief et là, de fil en aiguille, j'ai été invité par un conseiller syndical à m'intéresser à cette vie syndicale. J'ai hésité longtemps avant d'accepter. On peut dire que je suis passé d'« hésitant » à militant. J'ai été délégué pendant quatre ans et par la suite élu président. »

Mon parcours d'intégration

Aujourd'hui, Mario nous dit à quel point il est difficile d'évoluer dans un milieu de travail quand on est

un immigrant et que l'on ne connaît pas la langue commune. « À mon arrivée au Québec, je ne parlais pas français. C'est mon beau-père qui m'a trouvé un emploi dans le secteur de l'entretien ménager. Comme je ne parlais pas français, mon beau-père m'a donné comme conseil: "Dis oui à tout". C'est ce que j'ai fait. Par la suite, j'ai suivi des cours de français pendant deux mois sur mes heures de travail. Le plus difficile dans un parcours d'intégration pour une personne qui ne parle pas français, c'est de devoir passer par une tierce personne pour à peu près tout. On a toujours besoin de faire valider nos démarches. On ne connaît pas les lois, on ne connaît pas nos droits. Chez nous, tous les voisins se parlaient. Ici, ce n'est pas comme ça. Le premier hiver, en plus d'être froid, il nous a confinés à l'isolement. »

Dans le feu de l'action

« Mes fonctions de prési-

dent de la section locale 6281 de l'Union des employés et employées de service (UES-800) m'ont fait prendre conscience des besoins des personnes immigrantes lorsqu'elles arrivent sur le marché du travail québécois. On peut dire que dans bien des cas, le nouvel arrivant travaille parce qu'il a un besoin urgent de travailler et qu'il oublie tout le reste. Je crois que le syndicat devrait informer, former et sensibiliser davantage. Il faut amener les travailleurs et travailleuses immigrants à s'impliquer activement dans la vie syndicale. C'est important que les nouveaux travailleurs puissent se reconnaître dans la structure syndicale. Pour ma part, je puis témoigner de la richesse du mouvement syndical. Je crois qu'il s'agit d'un outil d'intégration des plus efficaces. Il nous apprend à communiquer avec le milieu patronal et syndical. Il nous apprend à écouter nos confrères et consoeurs. Il nous ouvre les portes du savoir parce



Mario Pino

qu'une fois dedans, nous cherchons des solutions pour aider nos confrères et consoeurs. Je crois qu'il n'y a pas de sentiment plus gratifiant que celui que l'on ressent quand on a réussi à aider quelqu'un qui semblait ne pas trouver d'issue. »

Voilà Mario Pino. Faut pas chercher midi à quatorze heures. C'est ça la force du mouvement syndical.

Bordée par la mer des Caraïbes, le Nicaragua et le Guatemala, la République du Honduras compte une population de 6,5 millions d'habitants et est certes l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique centrale.

Semaine de prévention sur les toxicomanies

La FTQ souligne encore cette année la Semaine de prévention sur les toxicomanies. Cette activité nationale aura lieu du 19 au 23 novembre et vise à sensibiliser les individus aux effets de la surconsommation et aux façons de la prévenir.

Les syndicats et les Conseils régionaux intéressés à discuter de ces questions avec les membres peuvent tenir des stands d'information ou distribuer le dépliant d'information produit par le comité FTQ sur l'alcoolisme, les toxicomanies et les autres dépendances. Le thème en est *Des causes complexes, des conséquences multiples*. Vous pouvez télécharger le dépliant sur le site FTQ, sous la rubrique *Réseau d'entraide syndical*.

Des pacemakers pour le Guatemala

Une entente de partenariat entre Collaboration Santé internationale (CSI), le ministère des Relations internationales, la FTQ et le Syndicat des Métallos permettra d'acheminer tout un conteneur d'équipements spécialisés, dont un laboratoire d'hémodynamie, à l'hôpital San Juan de Dios au Guatemala. C'est grâce à la persévérance et à la détermination du docteur Raphaël Castan, cardiologue à l'hôpital Jean-Talon de Montréal, que ce projet se réalise. Les patients de l'hôpital San Juan Dios peuvent ainsi recevoir gratuitement des soins spécialisés en cardiologie, dont l'implantation de *pacemakers* recyclés. La FTQ et les Métallos ont injecté quelque 40 000 dollars dans ce projet.



Michel Arsenault, directeur québécois du Syndicat des Métallos et vice-président de la FTQ, le D' Raphaël Castan et Pierrette Defoy Dolbec du CSI, le 3 octobre dernier.

KARL TREMBLAY

CRISE DANS L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

La FTQ participera au Sommet québécois sur l'avenir de la forêt

LE RYTHME EXPONENTIEL DES PERTES D'EMPLOIS DANS LA FORÊT DONNE LA JUSTE MESURE DE L'AMPLEUR DU DÉSARROI DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES, DE LEURS FAMILLES ET DE LEURS INQUIÉTUDES FACE À L'AVENIR.

La FTQ participera, le 10 décembre prochain, au Sommet québécois sur l'avenir de la forêt mis en oeuvre non pas par le gouvernement, mais par les différents groupes et organisations directement touchés par la crise dans l'industrie. Outre les consensus qui pourraient se dégager de ce Sommet, une vision d'ensemble de la situation et des hypothèses de solutions réalistes doivent émerger de cette rencontre qui ne doit pas être considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme un point de départ vers une plus grande concertation des acteurs de l'industrie.

La mobilisation prend de l'ampleur

Les actions d'éclat, occupations de bureaux de députés et manifestations organisées par les travailleurs, principalement du SCEP avec l'appui des autres affiliés et de la FTQ, prennent de l'ampleur.

Plusieurs sorties publiques ont aussi été fai-

tes par la FTQ pour demander des mesures concrètes qui devraient comprendre, notamment, une réduction significative du coût de la fibre pour la pâte à papier dans l'industrie forestière et l'instauration d'un tarif spécifique pour le bois de pâte et papier.

Le 27 septembre dernier, à la veille du discours du Trône, la FTQ et le Bloc québécois ont uni leur voix pour presser le fédéral d'agir dans la crise forestière. Le président de la FTQ a souligné que le gouvernement du Québec a fait des efforts pour résor-

ber la crise, notamment au chapitre de l'aide aux travailleurs âgés. Il a ajouté que ces efforts demeureront toutefois insuffisants tant et aussi longtemps qu'Ottawa ne fera pas sa part.

Le 20 septembre dernier, la FTQ a donné son appui aux manifestations tenues par des centaines de travailleurs de l'industrie forestière dans toutes les régions du Québec.



Devant les bureaux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à Gatineau.

Au printemps 2006, on comptabilisait 5 000 emplois perdus dans l'industrie forestière alors qu'aujourd'hui le sinistre compteur est à près de 10 000 emplois perdus de façon permanente ou des mises à pied pour des périodes indéterminées.

ber la crise, notamment au chapitre de l'aide aux travailleurs âgés. Il a ajouté que ces efforts demeureront toutefois insuffisants tant et aussi longtemps qu'Ottawa ne fera pas sa part.



Devant les bureaux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à Rouyn-Noranda.

ANDRÉ LAJOIE

CHEZ FER & TITANE À HAVRE-SAINT-PIERRE

Après sept semaines de grève...

DES APPUIS DE TAILLE : HENRI MASSÉ, MICHEL ARSENAULT, DANIEL ROY, JOCELYN DUPUIS ET LA DÉPUTÉE DE DUPLESSIS, LORRAINE RICHARD, RENCONTRENT LES GRÉVISTES.

Malgré une température maussade, après sept semaines de grève, le moral des grévistes de Fer & Titane à Havre-Saint-Pierre semblait inébranlable à l'occasion de la visite sur la ligne de piquetage du président de la FTQ, Henri Massé, accompagné du directeur des Métallos, Michel Arsenault, de l'assistant-directeur au Syndicat des Métallos, Daniel Roy, du directeur général de la FTQ-Construction et originaire du Havre-St-Pierre, Jocelyn Dupuis et de la députée de Duplessis, Lorraine Richard, le 19 octobre dernier.

« C'est pas tous les jours qu'on voit un vote de grève secret à 100 % mais surtout votre grève vise à sauvegarder un régime de retraite pour des travailleurs qui ne sont pas encore à l'emploi, pour les générations futures. Vous avez

tout l'appui de la FTQ parce qu'une grève comme la vôtre, on ne peut pas se permettre de la perdre », a lancé le président de la FTQ devant quelque 220 travailleurs réunis aux portes de l'entreprise.

Rappelons que l'enjeu principal de cette grève est la sauvegarde du régime de retraite à prestations déterminées contre la tentative de la multinationale Rio Tinto d'imposer un régime à cotisations déterminées. Les travailleurs de la section locale 4466 des Métallos ont d'ailleurs réitéré unanimement en assemblée générale en août dernier que leur priorité pour la négociation 2007 était d'améliorer le régime existant à prestations déterminées.

« Rio Tinto vient de donner 50 millions de dollars au pdg d'Alcan

après la transaction d'achat. Donc 50 millions pour un seul homme alors qu'il ne faudrait qu'une petite fraction de ce montant pour régler les demandes de 220 travailleurs de Havre-Saint-Pierre. Cette décision prise à Londres dans un bureau feutré, c'est ça aussi la mondialisation et nous allons y répondre par une campagne partout où Rio Tinto est présente », a fait valoir pour sa part Michel Arsenault, directeur québécois des Métallos.

C'est avec une certaine émotion que Jocelyn Dupuis, directeur général de la FTQ-Construction et originaire de Havre-Saint-Pierre, a parlé de la détermination des travailleurs et de leurs familles dans cette lutte qui dépasse largement les cadres de la petite communauté. « Vous pouvez être assurés du soutien de la FTQ-Construction. N'hésitez pas à nous appeler et on va donner un coup de main », a-t-il conclu.



Dernière heure!
Au moment de mettre sous presse, on apprenait que les travailleurs ont obtenu un règlement satisfaisant mettant fin au conflit de travail.

ANDRÉ THÉBAULT

Entente historique de fusion entre le SCEP et l'ACET

Les 12 000 employés de bureau et des ventes de Bell ou des compagnies sous son contrôle ont entériné, fin septembre, dans une proportion de 87 % l'entente de fusion entre l'Association canadienne des employés en télécommunications (ACET) et le Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier (SCEP).



« Il s'agit vraiment d'un moment historique car après plus de 31 ans de cohabitation, nous allons enfin unir nos efforts, nos ressources et notre expertise pour faire face aux nombreux défis qui nous attendent. Cette fusion est l'une des plus importantes à intervenir dans le milieu syndical au Canada et il s'agit de la plus grande entre des syndicats des télécommunications », a mentionné Michel Ouimet, vice-président exécutif du SCEP et vice-président de la FTQ. Sur la photo, Michel Ouimet en compagnie de Line Brisson de l'ACET lors d'une manifestation chez Bell.

JEAN LAVERDIÈRE

Les TCA et le Fonds de solidarité FTQ font parler les jeunes de culture!

POUR UNE ONZIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LE SYNDICAT DES TCA-QUÉBEC ET LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ SE SONT ASSOCIÉS À PLUSIEURS PARTENAIRES DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN POUR ORGANISER UN CONCOURS D'HISTOIRE RÉGIONALE.

S'adressant à des élèves du niveau secondaire quatre et cinq et à des étudiants du collégial et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), ce concours invite les jeunes à vivre une expérience enrichissante tout en se familiarisant avec l'histoire de leur région. Cette année, le concours a pour thème: *Histoire culturelle au Saguenay – Lac-Saint-Jean: arts, sciences, techno-*

logies, littérature, traditions et patrimoine des origines à aujourd'hui.

Cette idée originale a débuté en 1997, à l'occasion des Fêtes du 150^e de la ville de Jonquière et connaît depuis un succès important dans la région. Pour le directeur régional des TCA, Alain Proulx: «*Ce concours est un outil fantastique pour faire prendre conscience aux jeunes de l'importance des acteurs socioéconomiques de notre région et de leurs rôles au sein de notre société régionale.*»

Bravo pour cette initiative et longue vie au concours!

Pour en savoir plus sur les modalités du concours, rendez-vous sur le site Internet: www.cjonquiere.qc.ca/concourshistoire



Sylvie Lépine (FTQ), Christiane Carle (CIME), Daniel Proulx (président du Conseil régional FTQ en Estrie) et Carole Gingras (FTQ).

Les femmes au congrès régional FTQ Estrie

Le 11 octobre dernier, le Conseil régional FTQ Estrie accueillait, lors de son XV^e Congrès, les conseillères du Service de la condition féminine de la FTQ.

Leur présentation des principaux résultats de la récente recherche terrain FTQ sur le maintien des travailleuses dans les emplois traditionnellement masculins cadrerait parfaitement avec le thème du congrès régional, *L'emploi, un effort continu et une vision commune.*

Le Service a aussi présenté un outil syndical d'accompagnement intitulé *Construire ensemble une nouvelle tradition en emploi.* Ce guide vise d'une part à aider les travailleuses dans les emplois dits non traditionnels et, d'autre part, à aider les syndicats à connaître davantage les besoins de ces travailleuses pour mieux y répondre.

Cette recherche, instaurée par le Service de la condition féminine, a été effectuée par les chercheuses de *L'invisible qui fait mal*, avec la collaboration de l'UQAM et des syndicats affiliés de la FTQ.

La présentation a suscité un très grand intérêt. Le rapport de recherche, de même que le guide syndical, sont disponibles au Centre de documentation de la FTQ.



Lors du lancement du concours, en septembre dernier: Raymond Labonté (fondateur du concours), Louise Gaudreault (dg Caisse d'économie), Alain Proulx (TCA-Québec), Claude Potvin (dir. régional Fonds de solidarité), Michel Saint-Hilaire (prés. du Syndicat des travailleurs énergie) et Yvon Boudreault (membre du jury).

Rencontre stimulante pour un groupe de personnes immigrantes à la recherche d'un emploi

LE VENDREDI 19 OCTOBRE DERNIER, LA FTQ ET LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ACCUEILLAIENT UNE VINGTAINE DE PERSONNES IMMIGRANTES AYANT TERMINÉ UN PROGRAMME DE RECHERCHE D'EMPLOI AUPRÈS DU CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE (CREMCV).

L'événement a débuté par un petit-déjeuner et par un accueil chaleureux du secrétaire général de la FTQ, René Roy. S'ensuivit une présentation portant sur le rôle du mouvement syndical dans la



GILLES SAMSON

société québécoise animée par André Leclerc, ancien conseiller à la FTQ. Un peu plus tard, accompagné des dirigeants de la section locale 712 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), le groupe a visité l'atelier d'outillage de l'usi-

ne Bombardier de Ville Saint-Laurent. La journée s'est terminée dans les locaux du Fonds de solidarité de la FTQ où ces futurs travailleurs ont pu se familiariser avec l'importance du rôle du Fonds dans l'économie québécoise.

À en juger par l'enthousiasme des personnes participantes et des organisateurs lors de la clôture de la journée, il apparaît que l'initiative qui se veut une première, n'en soit pas une dernière.

La FTQ, 50 ans en Outaouais

Le 12 septembre dernier, le Conseil régional FTQ Outaouais célébrait son 50^e anniversaire.

Le Conseil a débuté ses festivités avec

son tournoi de golf annuel au profit de Centraide Outaouais au Club de golf du Château Cartier. Une soirée remplie d'émotions a suivi cet événement avec, entre autres, un hommage au militant et ancien trésorier du Conseil, Pierre Lesage, pour ses 35 années de bénévolat au sein de la FTQ.

Ce tournoi, auquel 150 personnes ont participé, a permis d'amasser 6 450 \$ pour Centraide Outaouais. Même si l'on dit que la foudre ne frappe jamais deux fois au même endroit, coup de théâtre; les employés de Produits Kruger (anciennement Papier Scott) ont décidé généreusement, pour une deuxième année consécutive, d'arrondir la somme pour le montant final de 8 000 \$.

Le Conseil régional FTQ Outaouais tient à remercier les participants, les bénévoles, le Club de golf Château Cartier et mère nature qui ont permis de faire de cette journée un événement inoubliable!



Dino Lemay, Gene Hartley, Henri Massé, Pierre Lesage, sa conjointe Madeleine, sa fille Christine ainsi que Réjean D'Aoust.

LOCK-OUT AU JOURNAL DE QUÉBEC

Les témoignages de solidarité se poursuivent

APRÈS PLUSIEURS SYNDICATS FTQ, C'EST AU TOUR DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES D'AVOIR POSÉ UN GESTE POUR LES TRAVAILLEURS EN LOCK-OUT DU JOURNAL DE QUÉBEC. EN EFFET, PLUS DE 400 PERSONNES SONT VENUES TÉMOIGNER LEUR SOLIDARITÉ LORS D'UN DÎNER-BÉNÉFICE ORGANISÉ LE 4 OCTOBRE DERNIER.

Ce vaste mouvement de solidarité, qui regroupait des travailleurs et travailleuses de tous les milieux, a permis d'amasser 12 000 \$, somme qui sera versée au fonds de soutien des travailleurs syndiqués du Journal de Québec.



DIDIER DEBUSSCHÈRE

Après le passage remarqué du porte-parole des travailleurs du Journal de Québec, Denis Bolduc, à l'émission de télévision *Tout le monde en parle* le 30 septembre dernier, gageons que ce vaste mouvement de solidarité ne fera que prendre de l'ampleur.

Au moment d'écrire ces lignes, un vaste mouvement pancanadien d'appui et de soutien financier aux lockoutés du Journal de Québec s'organisait au Congrès du SCFP à Toronto.

Le président de la FTQ, Henri Massé, le président du Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches et vice-président FTQ représentant les Conseils régionaux, Claude Maltais, le directeur québécois du SCFP, Michel Poirier et le président du SCFP-Québec, Mario Gervais, ont salué le dynamisme des 252 travailleurs qui ont lancé le MédiaMatinQuébec, une initiative qui fait parler d'elle partout au Québec.

Merci à tous les syndicats de leur collaboration dans ce conflit.



Notre histoire syndicale

50 ANS DE VIE SYNDICALE À GAZ MÉTRO

Si Duplessis avait su!

Pour ne pas oublier...

HIVER 1957-1958.
UNE CAMPAGNE DE
SYNDICALISATION S'AMORCE
CHEZ LES COLS BLANCS
DE LA CORPORATION DU
GAZ NATUREL DU QUÉBEC,
DEVENUE GAZ MÉTROPOLITAIN
EN 1969.

Blaise Daigneault et Roméo Corbeil, représentants de l'Office Employees International Union, Local 57, entreprennent alors une longue et difficile campagne qui durera toute une année.

Ils peuvent heureusement compter sur des « poteaux » solides, dont Gilles Beauregard pour les employés de bureau, lequel deviendra secrétaire-trésorier international de l'UIEPB, et Louis-Philippe Lamoureux pour les releveurs de compteurs, dont le dévouement à son syndicat mérite d'être souligné en ce cinquantième anniversaire de la section locale 463 du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB). Mais comment diable s'est-il retrouvé releveur de compteurs « pour le gaz » ?

Chasse aux sorcières à la Warden King

Maurice Duplessis annonce en 1952 qu'il ne tolérerait plus de « syndicats communistes » au Québec.

À la Warden King, une fonderie de tuyaux, raccords et radiateurs en fonte, les 550 travailleurs sont membres de la section locale 568 des United Electrical Workers (UE).

La UE comptait parmi ses dirigeants nationaux C.S. Jackson et Jean Paré, des militants communis-

tes avérés. Le syndicat venait d'ailleurs d'être expulsé pour cette raison du Congrès canadien du travail (CCT-CIO).

En pleine négociation, un syndicat de mouleurs, affilié au Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC-AFL), appuyé par une très faible minorité des travailleurs, dépose une requête en accréditation à la Commission des relations ouvrières (CRO), laquelle étire délibérément le temps.

Les négociations sont suspendues. La UE déclenche une grève, illégale, pour protester... l'occasion est trop belle pour la CRO qui révoque l'accréditation, comme elle venait de le faire à la Westinghouse à Trois-Rivières.

Mais la CRO n'accrédite pas non plus le syndicat des mouleurs! Il n'y a donc plus aucun syndicat à la Warden King. Mais la grève continue.

Plus de 300 des 550 travailleurs demandent alors de se joindre aux Métallos, et déposent une requête en accréditation le 17 octobre 1952. Une assemblée regroupant 400 travailleurs se tient quelques jours plus tard. On vote le retour au travail en attendant la conclusion des procédures.

La nouvelle section locale 4844 des Métallos forme son comité de négociations, qui compte parmi ses membres deux ardents partisans de la UE, Gaston Beaulieu et Louis-Philippe Brousseau, qui deviendront plus tard permanents au syndicat des Métallos, sans jamais cacher des années plus tard leur admiration pour la UE et le travail des Jackson et Paré.

On demande la réinstallation de sept anciens mili-



La Warden King, filiale de Crane, dans les années '50. Elle cessera ses activités en 1964.

tants de la UE, congédiés suite à la grève. La Warden King refuse obstinément.

Et parmi eux, vous l'avez deviné, le président de la section locale de la UE, Louis-Philippe Lamoureux, devenu releveur de compteurs à cause de Maurice Duplessis!

Toujours présent!

Le confrère Denis Fréchette, conseiller du SEPB-Québec et lui aussi un ancien président du 463, nous a livré le témoignage suivant :

« Bon orateur, pas besoin de micro avec lui. Il possède une voix de stentor. D'ailleurs, le "Mot du président" lors des assemblées générales était toujours captivant, mobilisant et solidaire. Certains membres ne venaient aux assemblées que pour ça. »

Louis-Philippe Lamoureux fut également un des dirigeants du Regroupement des syndicalistes à la retraite (RSR). C'est lui le gars à la moustache grise et la casquette RSR sur le programme du dernier congrès de la FTQ (2004).

Enfin, une phrase que répétait souvent « Phil » en s'adressant aux membres du syndicat était : « Mon plus grand désir, c'est que de syndiqués, vous deveniez tous syndicalistes ! ».

Le Vieux Gustave te salue, « Phil »!

P.S. Les informations sont principalement tirées du livre du confrère Jean Gérin-Lajoie, *Les Métallos*, 1936-1981, paru aux Éditions Boréal Express en 1982.



Jan Paré, au congrès canadien de la UE à Barrie, en 1976. Onzième enfant d'une famille ouvrière de la « Petite Patrie », un quartier populaire du nord de Montréal. Il anime un Club de chômeurs durant la

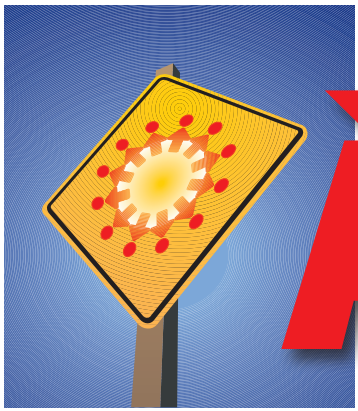
« Dépression ». Il travaille ensuite chez Électrolier, d'où il est congédié après une tentative infructueuse de syndicalisation de la UE. On le retrouve ensuite à la division avionnerie de la Canadian Vickers, et il devient bientôt un officier de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes (AIM). En 1945, il devient permanent de la UE, et devra lutter contre vents et marées pour garder son syndicat vivant au Québec. Les UE sont réadmis au CTC en 1970, et Jean Paré devient membre de l'exécutif du Conseil du travail de Montréal et directeur du Conseil général de la FTQ. Il s'est éteint à l'âge de 62 ans en 1977, tout juste après avoir accompli une tournée d'information pancanadienne sur la lutte du peuple québécois pour sa souveraineté. Il siégeait toujours à l'exécutif du Parti communiste du Québec. Il fut remplacé à la UE par un jeune réfugié chilien fuyant le régime de Pinochet qu'il avait accueilli, le confrère Osvaldo Nunez.



Le président du 568 de la UE, Louis-Philippe Lamoureux, au micro durant la grève. À l'arrière, une affiche en polonais qui se lit en français « Tous les matins avant 6 ½ heures au plan », à cause de la présence d'une cinquantaine de scabs à accueillir quotidiennement.



Louis-Philippe Lamoureux sur la page frontispice des documents du congrès 2004 de la FTQ.



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2007

La médecine du travail est malade

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A INVITÉ LA FTQ À PRÉSENTER SES OBSERVATIONS SUR LA FORMATION DES MÉDECINS EN MÉDECINE DU TRAVAIL. LE SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA FTQ A SAISI CETTE OPPORTUNITÉ POUR INFORMER LA FACULTÉ DES CONSTATS QUI SONT FAITS DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL.

La médecine du travail est malade, très peu de médecins s'y intéressent. Les médecins ne connaissent pas les milieux de travail et ne questionnent pas leurs patients sur leurs conditions de travail. Ils ne sont pas conscients non plus des conséquences légales des gestes qu'ils posent ou de la terminologie qu'ils utilisent. Dans les faits, dans le cadre



L'équipe de la FTQ qui a présenté le dossier à la Faculté de médecine : André Tremblay et Jean Dussault du Service de la santé et de la sécurité du travail, Serge Beaulieu du Service de l'éducation.

de leur formation, la médecine du travail est à peu près inexistante.

Dans le rapport du Comité sur l'enseignement de la médecine du travail et de la médecine environnementale à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal publié en décembre 2006, le Comité en arrive, entre autres, au constat suivant : « Il y a méconnaissance des lois, règlements et règles administratives en santé au travail, ce qui fait que le

médecin ne joue pas toujours bien le rôle que l'on attend de lui. Cela cause des préjudices aux travailleurs en raison des problèmes dans le traitement de leur dossier. Or, le rôle du médecin traitant qui prend en charge le patient est crucial dans tout le processus d'indemnisation des travailleurs à la CSST. »

Leur constat se rapproche de celui de la FTQ et leurs recommandations vont dans le sens de nos observations.

PROJET DE RECHERCHE

La gestion syndicale des recours liés au harcèlement psychologique

ÊTES-VOUS (OU AVEZ-VOUS ÉTÉ) IMPLIQUÉ DANS LA GESTION DES RECOURS LIÉS AU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE?

En juin 2004, le gouvernement du Québec a amendé la Loi sur les normes du travail pour reconnaître le droit à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique. Seriez-vous intéressé à être interviewé dans le cadre d'une étude sur comment les syndicats gèrent les recours liés au harcèlement psychologique et ce, depuis juin 2004?

Si oui, communiquez avec Rachel Cox, co-directrice du projet de recherche (avec la professeure Katherine Lippel) à harcèlement_syndicat@hotmail.com ou par téléphone au 514 987-3000, poste 7029. Confidentialité garantie!

La FTQ et ses syndicats affiliés participent à cette recherche. L'un des objectifs de celle-ci est l'amorce de discussions sur l'élaboration d'outils visant à améliorer la prise en charge des dossiers de harcèlement psychologique par les représentantes et représentants syndicaux.

Les opinions que vous allez exprimer seront traitées confidentiellement. Les chercheuses s'engagent à ne pas dévoiler ni à votre centrale syndicale, ni à votre syndicat (national ou local) l'identité des personnes ayant participé à l'étude. Les informations personnelles et les informations ayant rapport à votre syndicat ou à votre milieu de travail seront traitées de manière anonyme.

Si vos opinions sont citées dans le rapport de recherche, toute information pouvant vous identifier ou pouvant identifier votre syndicat ou votre milieu de travail sera enlevée ou modifiée.

ASSIGNATIONS TEMPORAIRES

Une clarification des omnipraticiens

À LA SOURCE REPRODUIT ICI DES EXTRAITS D'UN ARTICLE PARU DANS LA REVUE LE MÉDECIN DU QUÉBEC DE JUILLET DERNIER, ARTICLE QUI EN DIT LONG SUR LES PROBLÈMES DES MÉDECINS AVEC UNE CERTAINE APPROCHE PATRONALE DANS LE DOSSIER DES ASSIGNATIONS TEMPORAIRES.

Assignment temporaire de travail : Évitez les malentendus

- Michel Desrosiers

Qu'est-ce que l'assignment temporaire?

Dans le cas de l'assignment temporaire d'un travail à la victime de la lésion professionnelle, c'est l'article 179 de la LATMP qui détermine ce qui est assuré par la CSST. Il y est prévu que l'employeur peut ainsi réaf-

fecter temporairement un travailleur dans la mesure où le médecin qui a charge du travailleur croit que :

- ▼ le travailleur est raisonnablement en mesure d'accomplir le travail proposé par l'employeur;
- ▼ le travail ne comporte pas de danger pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique du travailleur compte tenu de sa lésion, et;
- ▼ le travail est favorable à la réadaptation du travailleur.

(...) Vous reconnaîtrez sans doute les questions auxquelles vous devez répondre lorsque vous remplissez le formulaire de la CSST traitant de l'assignment temporaire. Mais avant d'en arriver au formulaire, notons d'abord que l'employeur doit proposer le travail en question. Le médecin ne peut donc pas, de sa propre initia-

tive, remplir le formulaire en indiquant « travaux légers » ou une autre mention semblable.

L'article 179 a fait l'objet d'interprétation par la Commission des lésions professionnelles (CLP) à plusieurs reprises. Il est donc bien établi que l'employeur doit obtenir l'accord du médecin conformément à la loi pour pouvoir affecter un travailleur victime d'une lésion professionnelle à une tâche temporaire. Le fait que le travail respecte les limitations fonctionnelles énoncées par le médecin ne permet pas à l'employeur d'affecter un travailleur à cette tâche, tant que le médecin qui a charge du patient n'approuve pas la tâche spécifique proposée.

Cette interprétation de l'article 179 correspond tout à fait aux exigences du libellé du code 09971, soit le médecin est appelé à se prononcer sur un travail que

l'employeur propose à son employé. L'évaluation des limitations fonctionnelles de façon isolée n'est pas le service visé par l'article 179 et n'est donc pas un service remboursable par la RAMQ. Lorsqu'une telle évaluation est effectuée à la demande d'un employeur autrement qu'à la suite de la consolidation de la lésion, il s'agit d'un service qui n'est ni assuré, ni remboursable par la RAMQ.

(...) L'article 179 de la LATMP n'exige pas que le médecin qui a charge fasse l'évaluation des limitations fonctionnelles temporaires d'un travailleur. De plus, il ne lui impose aucune obligation de faire rapport de l'évaluation de telles limitations de son patient.

(...) Seul le travailleur peut contester une assignment temporaire de travail. La loi ne prévoit aucun recours semblable pour l'employeur.

L'opinion du médecin en lien avec l'assignment temporaire du travailleur ne peut donc pas faire l'objet de contestation par l'employeur. En l'absence d'une telle contestation, qui pourrait obliger la CSST à trancher, la question ne peut être soumise au BEM.

Vous aurez donc compris que de telles menaces de la part d'un employeur sont sans fondement et cherchent à influencer indûment le jugement du médecin. N'hésitez pas à dénoncer de telles pratiques à votre Fédération ou à la CSST.

Pour lire la version complète de cet article, vous pouvez aller sur le site de la FMOQ à <http://www.fmoq.org/MedecinQuebec/ParutionsRecentes/Index.aspx?pld=974>

1. Le Dr Michel Desrosiers, omnipraticien et avocat, est directeur des Affaires professionnelles à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

À la défense de notre système de santé

SUITE DE LA PAGE 1

Il est illusoire de croire que les « nouvelles » assurances privées pourront offrir la couverture de soins aujourd'hui payés par le régime public sans augmentation de coûts. En d'autres mots, il n'y a plus d'espace pour ajouter d'autres services assurés dans nos régimes.

Il est tout aussi illusoire de croire que le recours au privé va résoudre le problème des listes d'attente et des urgences. Au contraire, et la clinique privée Rockland est là pour le démontrer : elle va chercher son personnel dans le système public, le privant ainsi de ressources déjà rares! Les listes d'attente vont s'allonger et les urgences déborder.

La voie de la réforme

Il y a eu tellement de tentatives de réformes par le passé qu'on serait tenté de dire « pas une autre de plus! ». Mais si ces dernières ont échoué, on est en droit de penser qu'elles n'ont pas visé la bonne cible.

Les Québécois et les Québécoises sont reconnus pour leur créativité et leur inventivité. Chaque problème, comme on dit, a sa solution, et il en est de même pour notre système de santé qui continue malgré tout à faire l'envie dans plusieurs pays.

Prenons par exemple le cas des salles d'opération. Aujourd'hui, au Québec, plusieurs chirurgiens ne

peuvent opérer plus de six heures par semaine, alors que les listes d'attente ne cessent de s'étiérer. Personne ne peut croire qu'il n'y a pas moyen d'ouvrir davantage les salles d'opération. Quelques heures de plus, cinq jours par semaine, régleraient pourtant beaucoup de problèmes.

Si tous les intervenants — gouvernements, employeurs, facultés universitaires, professionnels de la santé, travailleurs et travailleuses — y mettent leur volonté, il est possible de transformer en profondeur le système actuel, en réorganisant les structures et en changeant les pratiques existantes. Les réinvestissements dans la santé cibleront alors les bons objectifs.

Plusieurs expériences, ailleurs et ici, montrent qu'il est possible de faire plus et mieux au sein même du secteur public. Qu'on s'en inspire, et qu'on agisse!

Le site Internet de la FTQ fera le suivi de cette campagne.

CETTE PÉTITION EST DISPONIBLE SUR LE PORTAIL INTERNET DE LA FTQ.

Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le ministre de la Santé et des Services sociaux,
Membres de l'Assemblée nationale

La dégradation de notre système public de santé nous inquiète au plus haut point et le maintien du statu quo ne saurait résoudre les problèmes actuels : accès aux services de santé, longueur et lourdeur des listes d'attente, engorgement des urgences et multiplication des maladies infectieuses.

Nous désapprouvons le recours au financement et à l'assurance privée, la mise en place de cliniques privées parallèles et le choix que vous avez fait lors du budget de ne pas réinvestir dans la santé, alors que la population du Québec a plus d'une fois réaffirmé que la santé constituait la priorité numéro 1.

Avant la mise sur pied de notre régime public, les régimes privés d'assurance santé excluaient des millions de personnes en raison de coûts prohibitifs et de discrimination fondée sur les conditions de santé préexistantes ou sur l'âge, et refusaient même de rembourser pour des traitements jugés inappropriés par l'assureur.

Ne retournons pas en arrière : il est possible d'agir au sein même du système public afin d'y résoudre les problèmes.

Nous vous demandons :

1. De préserver le régime public d'assurance maladie, de soins et de services;
2. D'enchâsser dans la loi québécoise les principes qui garantissent l'accès universel et gratuit aux soins médicaux requis;
3. D'agir afin de contrer le financement privé croissant du système de santé;
4. D'empêcher l'instauration d'un système privé parallèle;
5. De promouvoir une réforme en profondeur de l'organisation de notre système public de santé, en collaboration avec les représentants des groupes concernés, afin que chaque réinvestissement ultérieur dans la santé porte réellement ses fruits.

Une jeune femme, une appendicite, deux jours d'hospitalisation... une facture de 19 200 \$



New York Methodist Hospital

2 nuitées (l'une sur une civière à l'urgence)	3 100 \$
Salle d'opération	5 340 \$
Anesthésie et chirurgie	5 000 \$
Salle de réveil et de récupération	540 \$
Salle d'urgence	850 \$
Deux scanners	2 120 \$
Examens et tests	1 150 \$
« Patch » de nicotine (un p'tit cadeau)	8 \$
Frais ultérieurs pour mauvaise créance	1 072 \$

Rebekha Nix, 25 ans, en bonne santé et sans assurance, doit être hospitalisée d'urgence au New York Methodist Hospital, pour cause d'appendicite. À sa sortie d'hôpital, une facture de 19 180 \$ l'attend. Petite salariée à 30 000 \$, elle ne pouvait se payer une assurance privée à 330 \$ par mois. Elle ne peut pas payer non plus la facture. Elle plie bagage, retourne vivre chez ses parents au Texas, prend un emploi à 7 \$ l'heure, ce qui lui permet de souscrire à Medicaid, une assurance publique pour les plus démunis.



Des solutions publiques, ça existe!

À Sault-Sainte-Marie, en centralisant le système d'enregistrement des traitements, le délai moyen entre le premier examen et le traitement d'un cancer du sein est passé de 107 à 18 jours.

À Edmonton, la réorganisation des services a fait passer l'attente moyenne pour des programmes liés au diabète de 6 mois à 2 semaines.

La déprivatisation de la clinique Pan-Am au Manitoba a entraîné une baisse du prix des chirurgies de la cataracte, de 1 000 \$ à 700 \$.

Un projet-pilote de l'Université de Pittsburgh a montré que chaque tranche de 35 000 \$ investis en hygiène et propreté générerait des économies annuelles de 800 000 \$.

Le monde syndical perd l'un de ses pionniers



La FTQ rend hommage à l'un des leaders du mouvement syndical québécois, Jacques-Victor Morin, décédé en octobre dernier, à l'âge de 86 ans. Détenteur d'une licence en sciences sociales de l'Université de Montréal, Jacques-Victor Morin a entre autres été secrétaire général des Jeunes sociales-démocrates du Canada, secrétaire du Comité de travail contre l'intolérance raciale, secrétaire exécutif de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ).

Ce grand visionnaire a consacré une grande partie de son temps à l'éducation des adultes en devenant directeur du Service d'éducation au Conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Il a aussi été secrétaire associé de la Commission canadienne pour l'UNESCO en plus de siéger au Comité d'éducation de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Au cours de sa longue carrière, il a aussi participé à des missions de formation au Sénégal, au Ceylan et à Bangkok.

La FTQ offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de M. Morin et gardera en mémoire sa ténacité et son engagement sincère à l'endroit des travailleurs et des travailleuses.

Bonne retraite Lucie !



LAURENT LÉVESQUE

Après plus de quinze années de militantisme, d'implication et de dévouement, la conseillère régionale de la FTQ dans Laurentides-Lanaudière (FTQ-LL), Lucie Clément, quitte pour la retraite.

Secrétaire de métier, Lucie a fait ses premières armes militantes au sein du Parti québécois de Deux-Montagnes où elle a milité de 1981 à 1988. Elle obtient son premier emploi syndiqué en 1992 comme secrétaire à la ville de Saint-Jérôme et commence aussitôt à s'impliquer syndicalement. D'abord élue comme déléguée en santé-sécurité du travail lors de sa toute première assemblée syndicale, elle accèdera aux postes de vice-présidente puis de présidente de sa section locale.

C'est en 1994 que Lucie commence à s'impliquer au sein de la FTQ-LL. D'abord comme vice-présidente représentant le SCFP, elle occupera ensuite le poste de secrétaire générale par intérim à partir de 1996 puis sera élue à ce poste en 1997. Deux ans plus tard, elle deviendra conseillère régionale FTQ.

Tout au long de ces années, Lucie a démontré son dévouement à la cause régionale en s'impliquant dans toutes les causes avec la même énergie et la même ferveur. Ses collègues disent d'ailleurs d'elle qu'« elle a la FTQ-LL tatouée sur le cœur ».

Merci Lucie pour toutes ces belles années!

Jacques Théoret, conseiller au secteur jeunes à la FTQ, a succédé à Lucie au poste de conseiller régional. Nous lui souhaitons le plus grand succès dans ses nouvelles fonctions.

DÉCÈS DE RODRIGUE BLOUIN

La FTQ a joint sa voix à celle des collègues et amis de Rodrigue Blouin pour déplorer la perte subite, en décembre dernier, de ce géant dans le secteur des relations du travail au Québec.

En plus d'avoir contribué à la formation de centaines de jeunes aujourd'hui actifs dans le domaine des relations du travail, Rodrigue Blouin a véritablement accompagné et éclairé de ses avis, conseils et décisions des parties souvent dans des situations apparemment inextricables.

Rodrigue Blouin était un visionnaire qui n'a jamais craint de soumettre des propositions novatrices pour solutionner un litige. Son travail a certainement contribué à l'avancement du droit du travail au Québec qui demeure l'un des plus progressistes en Amérique du Nord.

La FTQ offre ses plus sincères sympathies à la famille de Rodrigue Blouin ainsi qu'à ses proches.



ISABELLE GAREAU

DANIEL MARTEL

La FTQ vient d'accueillir un nouveau salarié au Servie de l'imprimerie. Daniel Martel, qui est entré en poste en octobre dernier, possède une vaste expérience dans ce métier qu'il pratique depuis une vingtaine d'années.

Il arrive à la FTQ avec une importante connaissance du mouvement syndical puisqu'il a été représentant syndical chez Inter Litho et Emballage Alcan, entreprises syndiquées chez des affiliés de la FTQ. Cette expérience lui a permis de s'impliquer dans plusieurs dossiers dont celui de la négociation de renouvellement de convention collective.

Bienvenue Daniel et bonne chance dans tes nouvelles fonctions!

LES MOTS QU'IL FAUT

Il y a niveau ... et niveau!

L'expression « au niveau de », est abondamment employée, tant à l'oral qu'à l'écrit. Toutefois, cette expression est bien souvent utilisée de façon fautive.

Il ne faut pas employer « au niveau de » dans le sens de *en ce qui concerne, à propos de, du point de vue de, dans le domaine de, en matière de, dans, en ce qui regarde, en ce qui a trait à, relativement à, au sujet de ou par rapport à*.

On dira donc « en ce qui a trait à mes intérêts » plutôt que « au niveau de mes intérêts ».

Employée correctement, l'expression « au niveau de » suppose toujours une comparaison.

▼ Au sens propre, cette expression signifie « à la hauteur de » ou « à la portée de ». Ex. : Cette ville est sise au niveau de la mer.

▼ Au sens figuré, elle exprime « l'élévation comparative des choses abstraites ». Ex. : Cet élève n'est pas au niveau de sa classe.

Source : Guide d'aide à la rédaction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

144 syndicalistes assassinés à travers le monde en 2006

Le dernier rapport de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), fait état de 144 personnes assassinées à travers le monde en 2006 pour avoir défendu les droits des travailleurs. Cela représente une hausse de 25% par rapport à l'année précédente.

La Colombie reste le pays le plus violent à l'endroit des syndicalistes (78 meurtres en 2006 et 1165 documentés entre 1994 et 2006), alors que l'on note une forte augmentation de la violence antisyndicale en Asie et en Afrique. Outre les meurtres, la CSI compte plus de 800 cas de blessures ou de tortures, 5 000 arrestations, près de 500 cas d'emprisonnements et 8 000 licenciements pour activités syndicales.

Vous pouvez consulter le rapport sur le site de la CSI :

www.ituc-csi.org

Le Centre d'appui aux travailleurs agricoles perd sa fondatrice

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la mort de Patricia Perez, décédée des suites d'un cancer le 30 septembre dernier, à Montréal, à l'âge de 52 ans.

Grande militante syndicale, madame Perez a quitté le Mexique pour se réfugier au Québec au milieu des années 90. Très tôt elle découvre que des centaines de ses compatriotes sont embauchés chaque été pour travailler dans les champs du Québec.

Constatant que ces travailleurs sont souvent laissés à eux-mêmes, elle décide donc de leur venir en aide en créant le Centre d'appui aux travailleurs agricoles. Madame Perez a demandé que ses cendres soient dispersées dans les champs de Saint-Rémi, où l'on retrouve un grand nombre de travailleurs agricoles.



ISABELLE GAREAU

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 24 OCTOBRE 2007

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport	100	TUAC-503	2004-07-30 (grève)
Domtar	Lebel-sur-Quévillon	425	SCEP-1492	2005-11-24 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de bureau)	Québec	70	SCFP-2808	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (employés de rédaction)	Québec	74	SCFP-1450	2007-04-22 (lock-out)
Le Journal de Québec, une division de Corporation Sun Média (Quebecor inc.) (imprimerie)	Québec	120	SCFP-1872	2007-04-22 (grève)
QIT Fer & Titane inc. (employés de bureau et de production)	Havre-Saint-Pierre	220	Métallos-4466	2007-09-01 (grève)

CONVERGENCE ET CONCENTRATION DE LA PRESSE

Le SCFP remet les pendules à l'heure

En septembre dernier, le CRTC a tenu des audiences sur la diversité des voix dans les médias. Alors que les grands patrons ont eu le culot d'affirmer que tout va pour le mieux à l'heure de la convergence et de la concentration, le SCFP a remis les pendules à l'heure et demandé un sérieux coup de barre.

Le cas est flagrant en information : la diversité, la qualité, l'indépendance des salles de nouvelles et le contenu local sont particulièrement menacés. Les citoyens se retrouvent moins bien outillés pour

faire des choix éclairés. En fin de compte, c'est la vie démocratique qui s'en trouve elle-même attaquée.

Jean Chabot, président du Conseil provincial du secteur des communications du SCFP, a illustré la détérioration de l'information dans les médias : « À l'ère de la convergence et de la concentration, les plates-formes de diffusion se multiplient, mais l'information s'uniformise. Autrefois, nous avions 10 plates-formes qui diffusaient 10 messages. Maintenant, nous allons vers 100 plates-formes qui diffuseront cinq

messages, et Quebecor et les conglomérats disent que la diversité se porte à merveille. »

Avec la convergence débridée, moins d'information locale rime avec plus de profits pour la grande entreprise privée, et c'est justement pour cela que des cadres réglementaires stricts doivent être imposés.

Le conflit de travail au *Journal de Québec* est révélateur. La direction veut pouvoir copier et coller le contenu à travers tous les journaux, chaînes de télévision et sites Web de Quebecor, ce à quoi s'opposent les employés syndiqués. Cette convergence à outrance cause nombre de dégâts, dont un exemple limpide a été donné par Denis Bolduc, président du syndicat de la rédaction du *Journal de Québec*. Il a montré côte à côte la une du *Journal de Québec* du 9 février 2007 et celle du *Journal de Montréal* du même jour : elles sont identiques!



« Quebecor triche encore! »

Dans un jugement rendu en octobre dernier, Quebecor Media s'est vu blâmer, par son propre comité de surveillance, pour avoir contrevenu aux règles du CRTC interdisant l'échange de matériel entre les salles de nouvelles du groupe TVA. La plainte avait été déposée par le SCFP au nom des travailleurs TVA et du *Journal de Québec* en juin dernier. Elle s'appuyait sur trois événements où des photos parues dans le *Journal de Québec* avaient été prises par un cameraman de TVA.

La FTQ devant la Commission de la culture

Le 19 septembre dernier, la FTQ a présenté son mémoire portant sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010.

Afin d'assurer l'intégration des nouveaux arrivants et de relever les défis qui sont posés à la société québécoise, la FTQ a recommandé une légère croissance de l'immigration accompagnée d'un plan détaillé des ressources nécessaires à l'intégration des personnes immigrantes et qu'il soit déposé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) avant l'adoption du plan triennal sur l'immigration. Dans la mesure où le gouvernement démontre sa capacité à assurer les ressources nécessaires à l'intégration des personnes immigrantes, la FTQ appuie une augmentation de l'immigration.

Le mémoire est disponible sur le portail Internet de la FTQ www.ftq.qc.ca sous la rubrique *Publications*.

Aînés d'aujourd'hui et de demain : la FTQ devant la ministre Blais

Le 26 octobre dernier, la directrice adjointe du Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES), Danielle Legault, et la directrice adjointe du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Louise Valiquette, présentaient à la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, le mémoire de la FTQ sur les aînés. Abordant la question du vieillissement de la population sous un oeil plutôt optimiste quant à l'amélioration de l'état de santé des aînés et de leur situation financière et quant à la maîtrise des coûts de santé liés au vieillissement, le mémoire examine aussi les moyens à prendre pour que la main-d'oeuvre vieillissante, les aînés de demain, dispose de moyens adéquats pour demeurer socialement active.

La FTQ s'est dite particulièrement préoccupée du sort réservé aux personnes en perte d'autonomie qui subissent une réduction inacceptable de l'hébergement dans le secteur public. Sensible aux conditions de vie des personnes âgées, à la qualité des soins et des services, aux conditions de travail du personnel et à la situation des aidants naturels, la FTQ a avancé une série de recommandations.

Vous pouvez consulter le mémoire sur le portail Internet de la FTQ www.ftq.qc.ca sous la rubrique *Publications*.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

La FTQ défend la souveraineté alimentaire

Le 6 septembre dernier, le président de la FTQ, Henri Massé, le directeur québécois des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Louis Bolduc, ainsi que le conseiller politique de la FTQ, Pierre Laliberté, ont présenté le mémoire de la FTQ à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Ils y ont défendu le

concept de souveraineté alimentaire pour le Québec et ont demandé que le gouvernement québécois mette en œuvre une politique cohérente pour s'assurer que les produits québécois trouvent leur place sur les tablettes de nos supermarchés. Ils ont également défendu les outils de mise en marché collective dont la gestion de l'offre et une politique d'étiquetage transparente. Le président de la FTQ a

affirmé qu'il trouvait « scandaleux que les agriculteurs qui nourrissent le Québec se trouvent dans des situations économiques aussi précaires ». Dans la même veine, il a fait un plaidoyer pour améliorer la condition des travailleurs agricoles migrants qui vivent eux aussi la précarité.

De gauche à droite :
Pierre Laliberté, Henri Massé
et Louis Bolduc.



REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2007

BIENVENUE À LA FTQ

- ▼ SCFP : Municipalité du Lac Supérieur-tous les établissements sur le territoire de l'employeur, Ville de Saint-Bruno-de-Montarville;
- ▼ TUAC : Promutuel Charlevoix-Montmorency (Baie-Saint-Paul) et tous les établissements relevant de Promutuel Charlevoix-Montmorency, Gestion Tremblay & Leboeuf inc. (Normandin), 9078-7623 Québec inc. (Yamachiche), Supermarché R. Fournier inc. (Trois-Rivières), Club de golf Le Royal Chaudière inc. (Sainte-Hélène-de-Breakeyville), Avicomax inc. (Drummondville), Marché Chèvrefils St-Sauveur inc. (Saint-Sauveur), Marché Boutin Itée (Lorrainville), Super C, une division de Métro Richelieu inc. (Varenes), I.G.A. Sobeys inc. (Lorrainville), Marché Leblanc Montée Paiement inc. (Métro) (Gatineau);
- ▼ TEAMSTERS : RDC Contrôle Ltée (Blainville), Les Résidences Soleil-Manoir Boucherville, (Boucherville), Limocar de la Vallée enr. (Beloeil), Pétrole Léger inc. (Île Perrot), Groupe Compass (Québec) Itée - Projet de l'Eastmain-1-A, Sarcelle -Rupert opéré et maintenu par la SEBJ, Groupe Automobile Dollar Thrifty (Montréal), Wilco inc. (Candiac), Jay Plastic Co. Ltd (Montréal);
- ▼ SQEES : Les appartements du Château de Bordeaux (Sillery), Répît-Ressource de l'Est de Montréal (Montréal), Les Portes Decko inc. (Terrebonne);
- ▼ UES : Plastique Polyfab inc. (Québec);
- ▼ MÉTALLOS : Agence B.C.I.A (Contrat Agence Métropolitaine de transport AMT) (Montréal), Aqua Data inc. (Pincourt), Agence B.C.I.A (Contrat Agence Métropolitaine de transport AMT) (Montréal);
- ▼ TCA : Technosoude inc. (Jonquière), Autocar Fournier inc. (Québec), Dana Canada Corporation (Magog);
- ▼ CONSEIL DU QUÉBEC UNITE HERE : Le groupe Aldo inc. (Montréal), Groupe Compass (Québec) Itée (Trois-Rivières);
- ▼ AIMTA : Swissport Canada Handling inc., employé(e)s services au sol, Aéroport Pierre E. Trudeau (Montréal);
- ▼ SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC : La Ville de Trois-Rivières Trois-Rivières et autres;
- ▼ FRATERNITÉ INDÉPENDANTE DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS : Meubles Laurier Itée (Laurier-Station);
- ▼ SITBCTM : Boulart inc. (Lachine).